



édito

Trois mois se sont écoulés et les dernières élections municipales sont déjà derrière nous. Lors de ce scrutin 6,4% des Saint-Mauriens se sont prononcés en faveur de notre liste Saint-Maur Autrement, Écologique et Solidaire. À celui des cantonales ce sont même 8,7% des électeurs qui nous ont soutenus, prouvant ainsi qu'une véritable sensibilité existe sur notre ville autour des valeurs portées par notre mouvement. Pourtant les Verts de Saint-Maur n'auront pas d'élus au sein du conseil municipal. Le mode de scrutin est ainsi fait qu'il imposait une alliance de second tour et qu'il aurait fallu que les conditions d'une fusion de liste équilibrée soient réunies, cela n'a pas été le cas.

Être représenté au conseil municipal est certes d'importance pour un mouvement politique, qui peut le nier. Mais cela ne constitue en rien l'essentiel de notre combat quotidien aux côtés des Saint-Mauriens, construit sur un projet qui veut apporter des réponses à la crise écologique et sociale qui traverse notre société.

Avec ce premier numéro de notre journal à paraître depuis les élections municipales, nous vous proposons une première analyse des actions de la nouvelle municipalité, en particulier sur deux des principaux thèmes que nous avons portés pendant la campagne : quelle attitude face aux OGM ? Quelles réponses au problème du logement social sur notre ville ?

Nous vous proposons aussi de prendre connaissance de notre point de vue sur les suites du Grenelle de l'Environnement et sur le projet de "Grand Paris". Le débat engagé sur ce dernier point, relatif à l'organisation de la métropole parisienne, ne pourra être ignoré des Saint-Mauriens et de leurs élus. Nous vous invitons dès maintenant à y prendre part avec nous.

Les Verts de Saint-Maur

## DOSSIER OGM

# Pourquoi nous nous opposons à la culture des OGM en plein champ

**Un Organisme Génétiquement Modifié n'a rien à voir avec une plante issue des techniques de sélection et d'amélioration classiques.**

De manière imagée, il s'agit d'insérer un gène de n'importe quelle espèce dans le patrimoine génétique de n'importe quelle autre : un gène de poisson dans une fraise, un gène de scorpion dans un peuplier, ou un gène d'araignée dans une chèvre... Ces exemples sont réels.

**La culture des OGM en plein champ, c'est la mort de l'agriculture biologique et même de l'agriculture conventionnelle.**

La cohabitation d'une agriculture avec OGM et d'une agriculture sans OGM est impossible, car les OGM contaminent les autres cultures. La contamination s'effectue au sein de plantes de la même espèce, pouvant les transformer de façon imprévue, et impropre à la culture. Celle-ci peut aussi s'effectuer vis-à-vis d'autres espèces de la même famille. De proche en proche, la nature est contaminée. Ainsi, le maïs mexicain est contaminé alors qu'il n'y a aucune production OGM au Mexique... La loi elle-même admet que la contamination est inévitable... Elle prévoit une autorisation de contamination avec un seuil qui sera fixé "ultérieurement" ! Pour qu'il n'y ait pas de contamination, il faudrait arrêter le pollen à la frontière des champs d'OGM. C'est-à-dire empêcher la circulation des abeilles et autres insectes, et stopper le vent !

### Le fléau transgénique

**Politis (hors série 47 - mai juin 2008) :**

Avec 75000 hectares de maïs transgénique, l'Espagne est le premier producteur européen d'OGM. Près de la moitié de cette production vient de la communauté autonome d'Aragon, où l'on semait également 600 ha de maïs biologique il y a cinq ans. Mais, face aux contaminations croissantes, cette production s'arrête progressivement, et l'an dernier, il ne restait plus que 4 agriculteurs bios. En 2007, la contamination due au maïs transgénique a touché 48 % du maïs aragonais, et le phénomène se reproduit dans tout le pays.

Certains champs sont contaminés par des voisins distants de plus d'un kilomètre, alors que les semenciers préconisent des écarts de sécurité de quelques dizaines de mètres seulement.

Cet exemple soulève la question de la viabilité d'une agriculture sans OGM aux côtés de parcelles cultivées transgéniques. Il serait instructif de se pencher dès maintenant sur le cas espagnol, car là-bas, il est déjà trop tard...

# beaucoup de saint-mauriens laissés pour compte



**L**ors du conseil municipal du 5 juin dernier, une délibération a été votée dans une belle unanimité des conseillers municipaux : décision a été prise d'attribuer une subvention de 1200000 € à un bailleur social pour faire 17 logements dit sociaux.

Cette somme correspond à une subvention considérable de 70000 € par logement, et pourrait laisser croire qu'il s'agit enfin d'amorcer la création des vrais logements sociaux que des milliers de ménages saint-mauriens attendent en vain !

Ce vote traduit-il réellement la réponse attendue des Saint-Mauriens en attente de logement ? Est-il l'amorce d'une nouvelle politique consensuelle ?

**Pour les Verts, la réponse est "Non" !**

Car sur les 17 logements subventionnés, les deux tiers (soit 11 logements) ne seront pas accessibles aux ménages modestes : Ces 11 logements pourront être attribués à des familles saint-mauriennes (2 adultes + 2 enfants) dont le revenu mensuel atteint jusqu'à 6000 €/mois... Leur loyer, d'environ 560 € sans les charges, sera d'un montant de 70% supérieur au véritable logement social de type PLA-I. Ne restent donc que 6 logements qui auront un loyer réellement accessible...

Pourtant les inégalités et les écarts de ressources entre saint-mauriens se creusent et les derniers chiffres, connus de la nouvelle municipalité et fournis aux conseillers municipaux, sont sans appel !

Saint-Maur, 5<sup>ème</sup> ville d'Ile-de-France pour l'ISF, a désormais le quart de sa population non imposable (c'est à dire que près de 12 000 ménages ne disposent en moyenne que de 600 €/mois ! ) tandis que 10% vit sous le seuil de pauvreté...

Quelle action véritable le maire et son conseil municipal entendent-ils mettre en œuvre pour tous ces ménages saint-mauriens ?

Par ailleurs, pourquoi les 11 logements, qui n'ont de « sociaux » que la qualification (ce sont des PLS – Prêt locatif Social), ne bénéficient-ils pas d'une subvention du Conseil Régional ?

Nous pouvons apporter un premier élément de réponse : **la Région impose des contraintes environnementales** pour le financement du logement social et, malgré les engagements de campagne du candidat Henri Plagnol et de son équipe, le projet de la ville est bien pauvre en la matière ...

Sans se soucier de la prise en compte des critères de **Haute Qualité Environnementale**, c'est dans un bel ensemble que le Conseil municipal a donc voté la subvention de 1,2 M d'euros pour ces 17 logements. Alors qu'à Paris, la Ville exige de diviser par 5 la consommation énergétique des logements sociaux, aucun conseiller municipal de Saint-Maur, de la majorité ou de l'opposition, n'évoque même la question !

Lors de la campagne électorale, avec le programme de la liste "**Saint-Maur Autrement, Écologique et Solidaire**", Les Verts préconisaient d'engager notre ville dans une politique de rupture concernant la lutte contre le réchauffement climatique et dans un programme de création de logements sociaux, pour rattraper le retard en rapport aux besoins réels de la population.

**100 jours plus tard**, dans un style apparemment très ouvert au débat au sein du conseil, la municipalité

conduite par Henri Plagnol prend seulement le temps de remettre en cause la gestion antérieure...

En mai, avec nos colistiers de "**Saint-Maur Autrement, Écologique et Solidaire**", nous avons rappelé au Maire de St-Maur, lors d'une entrevue, qu'il n'y avait pas de temps à perdre face aux enjeux les plus importants de cette mandature : lutte contre le réchauffement climatique, droit effectif à un logement.

**Les Verts seront vigilants sur ces questions et bien d'autres :**

→ nous dénonçons l'attentisme sur les questions environnementales alors que l'élaboration d'un Plan Climat doit être engagée dans les plus brefs délais,

→ nous dénonçons les décisions prises en matière de logements sociaux (remise en cause du programme de 150 logements à la ZAC des facultés, opération Batigère décrite ci-dessus),

→ nous rappelons l'engagement électoral d'Henri Plagnol d'obliger à 20% de logements sociaux dans toute opération immobilière privée réalisée à Saint-Maur. Qu'a-t-il fait pour la mettre en œuvre ? Qui lui a rappelé ?

**Pendant ce temps-là, la pénalité payée par les contribuables saint-mauriens pour non réalisation de logements sociaux atteint dorénavant 2,2 d'euros par an, et fin juin, la Ville se fera probablement condamner une nouvelle fois pour non respect de la loi S.R.U... avec encore une augmentation de la pénalité financière à la clé !**



## Les OGM sont une menace pour la santé !

Les effets de l'introduction de nouveaux gènes sont totalement inconnus, à court terme et a fortiori à long terme... La simple application du principe de précaution devrait suffire à refuser la diffusion des OGM dans la nature.

**François Grosdidier (député UMP) :** *Comment garantir, sans de longues études épidémiologiques, qu'on peut les ingérer sans risque ? (...) Dans ma circonscription, des centaines d'anciens sidérurgistes sont morts ou en train de mourir de l'amiante, pour en avoir régulièrement porté, tandis que l'Académie de médecine en minimisait les risques. Nous ne savons pas si le maïs Monsanto est dangereux, mais la firme refuse de fournir le résultat des tests sur les rats ayant absorbé le Monsanto 863, et le Monsanto 810 se dissémine bien plus qu'on ne le disait. Quant au colza transgénique, il se dissémine plus encore et contamine les espèces sauvages. Il faut approfondir ces études. Nous n'avons pas de certitude sur le tabac, le plomb, les farines animales, et nous avons laissé mourir des milliers de personnes avant de faire machine arrière.*

Pour leur part, les compagnies d'assurances ont tranché : elles refusent de couvrir les risques liés à la culture des OGM !

### L'Écologiste n° 25 (printemps 2008) :

*La Fédération française des sociétés d'assurance l'a confirmé début avril 2008 par une lettre au gouvernement : elle refuse toujours d'assurer les agriculteurs choisissant les semences transgéniques contre le risque de contamination.*

*Les assureurs déplorent que le risque soit inqualifiable et ne peuvent donc pas lancer une assurance à l'aveuglette. Les députés ne semblent pas avoir cette prudence !*

La loi elle-même, en déchargeant les firmes agro-alimentaires de toute responsabilité sur les conséquences sanitaires et environnementales liées à la culture des OGM, donne aussi

une réponse... Le paysan contaminé pourra déposer plainte contre le paysan contamineur, mais pas contre la filière (ni négociants, ni coopératives, ni semenciers...)!

## Les OGM ne répondent pas à un besoin alimentaire.

En France et en Europe, sûrement pas. Au contraire, la demande des consommateurs s'oriente de plus en plus vers le biologique et l'agriculture paysanne de qualité (AOC...). Dans le tiers-monde, encore moins ! La culture des OGM est incompatible avec le maintien d'une agriculture vivrière... Les OGM et leur modèle agro-industriel tuent les petits paysans indiens qui se suicident par dizaines de milliers.

Qui peut sérieusement croire que les grandes firmes agro-alimentaires se soucient de la faim dans le monde ? Lorsque les paysans gagnent 1 dollar par jour, ce qui est le cas d'un milliard de personnes, avoir à payer des semences OGM ou s'endetter pour les acheter est une catastrophe !

### Relocaliser l'agriculture Politis (n°1000 - 30 avril 2008 - p 16) :

*Le modèle actuel de production agricole ne fonctionne pas. Focalisé sur la hausse de ses rendements, il menace l'environnement, ne garantit pas la sécurité alimentaire et provoque des inégalités sanitaires et économiques flagrantes. Telle est, en substance, la conclusion de "l'évaluation internationale des sciences et technologies agricoles au service du développement" (1). Plusieurs organisations internationales, dont la Banque mondiale et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont soutenu ce rapport. Une soixantaine de gouvernements l'ont approuvé à Johannesburg, le 12 avril 2008. Résultat de quatre années de travail de plus de 400 scientifiques, cette étude officielle a réuni tous les acteurs de l'agriculture : recherche publique, privée, société civile, gouvernements et producteurs.*

*Le rapport ne condamne pas les biotechnologies, mais il affirme que la solution n'est pas*

*dans les cultures d'OGM, qui ne sont pas là pour sauver la planète mais pour conquérir des marchés...*

(1) rapport disponible sur le site [www.agassessment.org](http://www.agassessment.org)

### Marc Dufumier, professeur d'agronomie comparée à l'AgroParistech

*Sur fond de menace de crise alimentaire, les tenants des OGM redonnent de la voix. Avec de nouveaux arguments ?*

**M.D :** *Je n'en crois pas un mot. Les firmes biotechnologiques investissent des sommes considérables, elles en attendent la rentabilisation en déposant des brevets. Elles*



Faucheurs volontaires

*font signer des contrats obligeant les agriculteurs à racheter leurs semences transgéniques tous les ans et les pesticides qui fonctionnent avec. Tout cela s'adresse à un marché solvable ! Quel agriculteur pauvre peut se payer cet attirail technologique ? Ce sont les clients latifundaires du Brésil, d'Argentine, et ceux du Canada qui intéressent Monsanto et les autres, pas le paysan haïtien qui meurt de faim.*

## Les OGM ne résolvent pas le problème des pollutions agricoles.

Il y a deux types d'OGM. Ceux qui produisent eux-mêmes des insecticides, qui se retrouvent alors dans l'alimentation. Ceux qui tolèrent les pesticides, et en encouragent encore plus l'utilisation. Dans les deux cas, les plantes sont

littéralement gavées de pesticides... Et l'impact négatif des pesticides sur la santé n'est plus à démontrer !

## Les Échos (8 janvier 2008) :

" La stratégie de Monsanto consiste à commercialiser le maximum de semences OGM détenant au moins un trait dédié à la tolérance des herbicides. Cela permet au groupe américain de vendre massivement son désherbant Roundup. Cette politique, très fructueuse à court terme (2008 et 2009), n'est pas tenable sur le long terme en raison de la pollution accrue et rapide des terres agricoles."

Il s'agit bien de diffuser plus d'herbicides qu'avant !

## Les OGM, cultivés en milieu confiné, ont un intérêt dans le domaine médical.

Les OGM permettent des avancées dans le domaine médical. Il est ainsi possible de produire de l'insuline humaine à partir d'organismes génétiquement modifiés. Mais l'OGM agit alors en tant que producteur et n'est pas lui-même consommé. D'autre part, cette culture se fait en milieu confiné.

Rien à voir avec la culture d'OGM en plein champ, destinée à l'alimentation !

## Les OGM doivent-ils être défendus au nom du progrès scientifique ?

Choisir le progrès scientifique que l'on souhaite est essentiel. Choisir, c'est avoir la possibilité de dire oui à certaines innovations et non à d'autres, comme les OGM.

Beaucoup de découvertes scientifiques ont donné naissance à des technologies. Celles-ci peuvent être inefficaces, parfois même dangereuses. Il n'est pas sérieux de diffuser n'importe quelle technologie sous prétexte qu'elle est nouvelle !

Rien qu'en agriculture, c'est le même raisonnement qui a permis de développer les élevages

en batteries, l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques, l'utilisation des hormones et des farines animales...



## LOI OGM

**Malgré l'opposition de 80 % des français, malgré les réticences des députés, le gouvernement a fait passer en force la loi autorisant la culture des OGM en plein champ !**

**Henri Plagnol, député-maire de Saint-Maur, a voté en faveur du projet de loi autorisant la culture des OGM en plein champ ! Il est également signataire de la pétition pro-OGM, signée par 72 députés UMP !**

Cette pétition est un document de propagande, sans l'ombre d'une référence scientifique. Il y est question de scientifiques peu écoutés, dont aucun n'est cité... On y parle de données irréfutables, en vous laissant le soin de les trouver... On y mélange la recherche médicale et la culture des OGM en plein champ ! Et pour faire bonne mesure, on peut y lire : " Dans le domaine agricole, les biotechnologies végétales sont une technique de sélection et d'amélioration des plantes à l'instar de celles qui existent depuis des millénaires que ce soit la greffe ou l'hybridation mais plus rapide, plus efficace et plus précise ". **C'est exactement l'inverse de la définition légale d'un OGM donnée par la directive européenne 2001/18** (" Un organis-

me dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle ") ! **Bel exemple de rigueur scientifique !**

## Ce que pense de cette pétition Jean-François Le Grand, sénateur UMP :

" Certains ont fait main basse sur l'UMP afin de défendre des intérêts mercantiles, 'ripolinés' pour les rendre sympathiques. On a parlé de l'avenir de la science, de celui de la recherche... La force de frappe de Monsanto et des autres semenciers est phénoménale. Il fallait voir la violence des réactions de Bernard Accoyer (président de l'Assemblée Nationale) et d'autres au lendemain de l'avis rendu par le Comité de préfiguration (exprimant ses doutes sérieux sur le maïs Monsanto 810). Il suffit de comparer les argumentaires des uns et des autres - identiques - pour comprendre l'origine de leur colère. Ils ont été actionnés. J'ai été approché par Monsanto, et j'ai refusé de leur parler. Je veux rester libre."

Voir le texte de la pétition pro OGM :

<http://www.lefigaro.fr/debats/2008/03/31/01005-20080331ARTFIG00592-la-recherche-sur-les-ogm-est-une-necessite-pour-la-france.php>

**Henri Plagnol, signataire du pacte écologique de Nicolas Hulot, réussit une synthèse remarquable : il est à la fois pro-OGM et tenant du développement durable !**

**Pour Henri Plagnol, le développement durable consiste sans doute à faire durer le développement, le pire, celui d'une technologie aveugle au service de l'argent !**



Je souhaite adhérer aux Verts  Je désire recevoir régulièrement des informations sur les actions des Verts de Saint-Maur

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

TÉL.

Courriel

POUR NOUS CONTACTER : Les Verts St-Maur BP86 94000 Créteil

[www.saintmaurautrement.fr](http://www.saintmaurautrement.fr)

[www.les-verts.org](http://www.les-verts.org)